



Dr Bruno OBERLE

Directeur général de l'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN)

Mot du Directeur général de l'Union internationale pour la conservation de la nature

■ Des solutions communes pour un défi commun

Notre société se voit confrontée à de nombreux défis indéniables. Qu'il s'agisse du changement climatique, de la santé, de l'approvisionnement en eau, des risques naturels ou encore de la sécurité alimentaire, les zones humides sont une solution fondée sur la nature, très efficace et peu coûteuse qui répond à ces défis. Aujourd'hui, la préservation des zones humides est critique et elle doit être au cœur des politiques publiques.

La Convention de Ramsar¹ définit les zones humides comme « des étendues de marais, de fagnes, de tourbières ou d'eaux naturelles ou artificielles, permanentes ou temporaires, où l'eau est stagnante ou courante, douce, saumâtre ou salée, y compris des étendues d'eau marine dont la profondeur à marée basse n'excède pas six mètres ».

Ces espaces de vie ont une très grande valeur et nous avons plus que jamais besoin de ces zones humides. Elles offrent de nombreux services écosystémiques puisqu'elles conservent la biodiversité, fournissent notre eau potable, régulent notre climat, soutiennent notre héritage culturel et sont de plus en plus essentielles dans la lutte pour atténuer la crise climatique et s'y adapter.

Dans le contexte urgent d'un climat changeant, des zones humides saines fournissent aux populations et à la planète divers biens et services fondamentaux, elles offrent également des solutions fondées sur la nature aux problèmes causés par l'homme.

En Europe, les zones humides s'étendaient autrefois sur de vastes superficies du bassin méditerranéen, mais pendant des siècles, elles ont été considérées comme des terres à faible rendement économique, des espaces insalubres impropres aux activités humaines. Le processus de dégradation s'est accéléré au XX^e siècle, avec l'augmentation démographique, le besoin d'extension pour le développement urbain et le changement de vocation des terres pour les activités économiques.

Au niveau de la Méditerranée, près de la moitié des zones humides ont disparu au cours des 50 dernières années. Elles couvrent aujourd'hui environ 18,5 millions d'hectares, soit environ 2% de la superficie des 27 pays méditerranéens. À quelques rares exceptions près, leurs régimes d'inondation sont maintenant gérés artificiellement, et bon nombre des zones restantes sont gravement dégradées.

L'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (IUCN), est une organisation intergouvernementale de membres, créée en 1948 et basée à Gland en Suisse. Elle abrite le Secrétariat de la Convention de Ramsar et entreprend avec elle une collaboration fructueuse pour la préservation des zones humides dans plusieurs régions du monde.

1. Convention relative aux zones humides d'importance internationale particulièrement comme habitats des oiseaux d'eau, conclue à Ramsar le 2 février 1971.

La collaboration avec la société civile

À ce titre, le Centre de Coopération pour la Méditerranée de l'UICN (UICN-Med), basé à Malaga en Espagne travaille avec les gouvernements et la société civile des pays francophones du Maghreb (Algérie, Maroc et Tunisie) pour soutenir les stratégies nationales à travers des appuis techniques et financiers. Cet appui se traduit par une participation régulière de l'UICN à la célébration de la journée mondiale des zones humides dans ces pays et à travers des actions engageant la société civile pour la protection des écosystèmes dont ceux des zones humides.

Parmi ces actions, figure le Programme de Petites Initiatives pour les Organisations de la Société Civile d'Afrique du Nord (PPI-OSCAN). Ce Programme, lancé en 2014 et coordonné par l'UICN-Med, a permis de soutenir des associations émergentes des trois pays du Maghreb pour développer et mettre en œuvre des projets de terrain contribuant à la préservation des zones humides côtières et intérieures. À titre d'exemple, l'association tunisienne Exploralis intervient au niveau d'une portion du fleuve de la Medjerda pour inventorier la biodiversité existante et mettre en place un observatoire pour suivre l'évolution de la dynamique des espèces et de l'écosystème. L'association marocaine Réseau Khnifiss intervient dans la lagune du parc Khnifiss dans le Sud pour organiser l'activité de l'écotourisme tout en développant une stratégie de sensibilisation auprès des écoliers et de la population des villes limitrophes. Quant à l'association Verte de Mascara en Algérie, elle met en œuvre son projet au niveau des marais de la Macta, classés site Ramsar depuis 2011, pour lutter contre les menaces en valorisant les services fournis par cet écosystème auprès des usagers.

Tous ces projets s'inscrivent dans la mise en œuvre des stratégies nationales des Zones Humides développées par les institutions gouvernementales compétentes des trois pays du Maghreb. Ces pays ont déployé un effort constant pour renforcer le réseau des Zones Humides à l'échelle nationale où on recense actuellement 50 sites Ramsar en Algérie, 38 au Maroc et 40 en Tunisie. Les entretiens avec les responsables de ces sites soulignent le besoin d'une meilleure connaissance de ces espaces afin de comprendre les diverses dynamiques et apporter des solutions adéquates et durables pour la survie de ces écosystèmes.

Le pouvoir des alliances

Pour répondre à ce défi, la Tour du Valat, membre de l'UICN, a établi en 2008 dans le contexte de l'Initiative pour les zones humides méditerranéennes (MedWet) l'Observatoire des Zones Humides Méditerranéennes (OZHM). Cet Observatoire est un outil majeur de partage des connaissances et d'aide à la décision qui vise à évaluer l'état de conservation des zones humides en Méditerranée et à mesurer leur évolution sur le long terme, afin de développer une prise de conscience parmi les décideurs et le grand public quant à la valeur de leur protection.

Plus récemment, face à la forte augmentation du nombre d'ONG environnementales, en particulier dans les pays francophones, et à leurs besoins de renforcement de capacités, diverses organisations dont la Tour du Valat et l'UICN-Med ont créé l'Alliance méditerranéenne pour les zones humides, qui regroupe aujourd'hui 25 organisations de la société civile et centres de recherche de 14 pays, afin d'augmenter collectivement la visibilité des zones humides dans la société méditerranéenne et en particulier dans les politiques nationales, régionales et internationales par la promotion de leur utilisation durable, en se basant sur l'innovation et la valorisation des meilleures pratiques comme catalyseurs du changement. La communication de cette Alliance est assurée par l'Association Ornithologique de Tunisie (AAO), tandis que son comité scientifique et technique est coordonné par le Groupe de Recherche pour la Protection des Oiseaux du Maroc (GREPOM).

Par ailleurs, sur la base des données publiées sur la Liste rouge de l'UICN sur l'état de conservation et la répartition des espèces, 218 zones clés pour la biodiversité (ZCB) d'eau douce ont été confirmées dans la sous-région de la Méditerranée Occidentale et du Nord par des experts régionaux pour quatre groupes taxonomiques, à savoir : les poissons d'eau douce, les mollusques, les odonates et les plantes aquatiques, couvrant une superficie de 100.021 km² (13% de la sous-région). Ces ZCB abritent 109 espèces menacées à l'échelle mondiale (espèces en danger critique d'extinction, en danger ou vulnérables), 91 espèces à aire de répartition géographique restreinte et des agrégations démographiques de quatre espèces. Parmi ces ZCB, 11 sont également qualifiées de sites d'Alliance pour Zéro Extinction (AZE), confirmant l'urgence de développer et de mettre en œuvre des actions de conservation efficaces

pour la biodiversité d'eau douce dans les pays du nord-ouest de la Méditerranée. Les recommandations spécifiques pour les actions de conservation sont principalement axées sur l'amélioration de la gestion de l'eau, en particulier en ce qui concerne la surexploitation de l'eau des sources et des eaux souterraines, la construction de barrages et la pollution de l'agriculture et des zones urbaines. Des efforts accrus sont également nécessaires pour contrôler et/ou éradiquer les espèces exotiques envahissantes dans les systèmes d'eau douce.

Au vu de nombreuses données scientifiques attestant du rôle clé joué par les zones humides et de leur disparition accélérée, les décideurs sont invités plus que jamais à intégrer ces données dans leurs politiques et stratégies de conservation et de développement durable, et à reconnaître le rôle vital que joue ces écosystèmes dans les équilibres écologiques, sociaux et économiques. Le nouveau cadre mondial pour la biodiversité de l'après 2020 devrait renforcer la collaboration transfrontière entre les pays qui partagent les mêmes défis ou qui sont en quête d'appui technique et financier pour promouvoir leur mode de gestion et de gouvernance des zones humides. L'UICN, après le lancement du standard global sur les Solutions Fondées sur la Nature (SFN), travaillera plus étroitement avec les pays membres pour développer des initiatives s'inscrivant dans l'optique des SFN au niveau des zones humides prioritaires. Dans ce contexte, le nouveau Programme de travail de l'UICN 2021-2024 qui sera validé

pendant le prochain Congrès mondial de la Nature en 2021 à Marseille, serait le cadre idoine pour que le Secrétariat, les membres gouvernementaux et non-gouvernementaux ainsi que les Commissions de l'UICN travaillent ensemble pour trouver des solutions communes au maintien de ces espaces vitaux pour la nature et pour l'Homme.

Soucieux d'unir les efforts, de partager les expériences et d'optimiser les ressources techniques et financières disponibles, un consortium Méditerranéen formé par plusieurs organisations, à savoir : la Tour du Valat, UICN-Med, MedPAN, MedWet, Petites îles Méditerranéennes, Conservatoire du Littoral et l'Association Internationale Forêts Méditerranéennes est en cours de mise place. Parmi ses objectifs : le développement de projet multi-pays pour le maintien des écosystèmes clés dont les zones humides dans les pays francophones du bassin méditerranéen.

Les zones humides sont parmi les meilleures solutions naturelles disponibles pour relever les nombreux défis posés par les changements climatiques et écologiques en cours. Les gouvernements, les entreprises privées, les populations locales, les ONG et les organisations internationales doivent agir de manière coordonnée pour assurer un avenir durable aux écosystèmes fragiles des zones humides et aux nombreux services essentiels qu'ils fournissent pour la nature et le bien-être humain. C'est une politique cruciale pour atteindre les objectifs de développement durable dans la région d'ici 2030. 🌿